Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le 28/02/2024



ID: 014-211406996-20240223-CCAS_2024_1_7-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – Séance du 23 FÉVRIER 2024 – 11H00

Date de convocation Le 16 FÉVRIER 2024 L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois Février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Touques s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mme Fabienne LOUIS, Maire Adjoint et Vice-Présidente.

Le Conseil d'Administration s'est déroulé conformément aux articles L-123-4 à L-123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

PRESENTS: F.LOUIS, A.DIDIER, D.VAUTIER, L.FORESTIER, G.DUBROMEL, D.EPIPHANE

ABSENT REPRESENTE: D.MULLER pouvoir à A.DIDIER

ABSENT EXCUSE: P.DURAND

ABSENTE: C.NOUVEL-ROUSSELOT (empêchée)

A.DIDIER est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents conformément aux articles R123-6 à R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

7 - OCTROI DES SUBVENTIONS 2024

Il est proposé au Conseil d'Administration de voter les subventions conformément au tableau ci-dessous :

Nom de l'association	Objet	Demandes 2024	proposition de versement CA du 23/02/2024
BANQUE ALIMENTAIRE	Lutte contre la faim et le gaspillage	500 €	500 €
SECOURS COTE FLEURIE Trouville/Mer	Association caritative	1 000 €	1 000 €
A VUE DE TRUFFE	Aide personnes non et mal voyantes	150 €	0€
APAEI - COTE FLEURIE	Accueil pers handicapés mentales	300 €	500 €
APF - Association des Paralysés de France	Aide aux personnes handicapées	500 €	500 €
Ligue Nationale Contre le Cancer	Lutte contre le cancer	non précisé	500 €
osys .	Violences conjugales	2 000 €	0 €
Scouts et Guides de France	Mouvement catholique d'éducation populaire, formation des citoyens	200 €	200 €
Soif d'avenir	Aide au lien social & act.éducat.	1 000 €	180 €
VALENTIN HAUY	Aide personnes non et mal voyantes	non précisé	0€
ANDRE MAUROIS Lycée - Lutte contre la précarité menstruelle	SCOLAIRE	non précisé	800 €
CHARLES MOZIN - FSE	SCOLAIRE	1 000 €	980 €
CMA Centre Val de Loire	SCOLAIRE	80 €	50 €
DANIEL RIGOLET Lycée prof Maritime / Aquacole	SCOLAIRE	non précisé 1 touquais	50 €
IEANNE D ARC Primaire TROUVILLE/MER	SCOLAIRE	31 touquais	310 €
MFR ST DESIR La Pommeraye	SCOLAIRE	NON PRECISE 2 Touquais	100 €
UNIVERSITE INTER AGE (Ville jusqu'en 2023)	AINES - SCOLAIRE	200 €	200 €
TOTAL			5 870 €
SUBVENTIONS NON AFFECTEES			22 630 €
TOTAL SUBVENTIONS VOTEES			28 500 €

Proposition de participer à hauteur de 400e sur présentation de factures

Les dossiers de demandes de subventions qui parviendront ultérieurement, seront examinés lors du prochain Conseil d'Administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

OCTROIE les subventions 2024 comme indiquées ci-dessus.

Pour le Président empêché,

Par délégation

LA VICE PRESIDENTE,

FOUQUE

FABIENNE LOUIS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.